

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance en alternance

Description du poste

Vous souhaitez vous professionnaliser dans la petite enfance en obtenant le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ? L'Académie des Services aux Familles (ASAF) vous forme au CAP AEPE 100% financé en alternance en 1 an ! Alternez temps de formation et temps de travail en entreprise de Services à la Personne (garde d'enfants à domicile), le tout rémunéré !

Le CAP AEPE est le 1er niveau de qualification du secteur de la Petite Enfance. Le titulaire du CAP AEPE (Diplôme Education Nationale de niveau V) est un·e professionnel·le qualifié·e qui participe, avec les autres professionnel·les, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant, dans le respect des choix des parents.

Prochaine Session : Formation de préparation à l'alternance en juin/juillet 2021 – Formation et emploi en alternance dans entreprise de garde d'enfants à domicile de **Septembre 2021 à Juillet 2022**

Validation : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (diplôme niveau V – Education nationale)

Rythme de l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : 3 jours par semaine de formation en présentiel (horaires 8h30-15h15). Garde d'enfants au domicile de particuliers (entreprise Services à la Personne) de 10h à 20h par semaine généralement à partir de 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi + mercredi en fonction des plannings.

Financement : Les candidats de tous âges peuvent financer leur formation avec un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation), avec un financement optimisé pour les 18-25 ans et les + de 45 ans.

Pré- Requis :

- Avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation ;
- Projet professionnel en lien avec la Petite Enfance ;
- Expériences professionnelles ou bénévoles auprès d'enfants (à domicile ou en collectivité) et références exigées ;
- Lecture, écriture et compréhension de la langue française ;
- Etre à l'aise avec les épreuves de synthèse de documents ;
- Etre motivé·e, disponible, dynamique et responsable.

Conditions :

- CDD de 10 à 12 mois en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Rémunération : de 49% à 100% du smic selon critères contrat alternance
- Lieu de formation : Villeurbanne (Gratte-Ciel) - Lieu de travail : Agglomération Lyonnaise
- Véhicule non obligatoire (mais apprécié)

Pour Postuler : envoyer CV + lettre de motivation (obligatoire) à contact@asafacademie.fr